



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

1, impasse des oliviers

34480 – MAGALAS

Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

Compte rendu de la réunion du Codep du 04 septembre 2023 à Saint Jean de Védas

Présents :

Marylène et Jacques Clamouse, Guy Estopina, René Baldellon, Bernard Sanchez, Martine Artiaga, Philippe Pierrot, Didier Molina, François David, Olivier Duchez, Christian Arnold, Claude Durand, Jean-Pierre Legay

Absents excusés :

Frédéric Illivi, Martin Caujolle

Début de la réunion à 17h00

Jacques Clamouse a ouvert la réunion en remerciant Philippe Pierrot de nous accueillir à Saint de Védas. Il a aussi remercié les membres du Codep pour leur présence et leur soutien depuis un an suite à son accident. Il a insisté sur la lourde tâche que représente le cumul des deux fonctions de Président de Codep et de Coreg et a souligné l'importance de l'aide des membres du Codep qui lui sont proches. L'ordre du jour a ensuite été abordé.

1- Le Trèfle :

Bernard Sanchez a expliqué que depuis sa création le Trèfle se déroulait au mois de mai. Il s'est avéré que c'était une période qui se situe pour les écoles de vélo en fin d'année et donc à une période peu motivante pour les jeunes. Après réflexion la Commission a décidé de proposer le Trèfle au mois d'octobre. Afin d'éviter une année creuse une deuxième édition du Trèfle aura lieu cette année le 15 octobre au Château de Cassan à Roujan, en partenariat avec Hérault Sport et les collectivités locales qui ont été sollicités.

Jacques Clamouse a demandé à Bernard Sanchez que cette organisation qui rassemble des jeunes venus de plusieurs écoles de Vélo soit communiquée à la Fédération afin de montrer que l'accueil des jeunes est une priorité du Codep34 et doit contribuer à l'avenir de notre Fédération.

2- La Vélocio :

L'Edition 2023 de la Vélocio a été un succès avec près de 300 participants

Au niveau du VTT il s'est avéré qu'il faudra intégrer un deuxième parcours plus long (environ 50km), et prévoir un accueil des participants à leur retour au point de départ et ce jusqu'à 12h30-13h.

Le deuxième point évoqué concerne la mise en place à midi d'un casse-croûte au sommet du col moyennant une réservation et le paiement d'une participation financière modique, (montant 5€ restant à valider), avant la manifestation qui aura lieu le premier dimanche de mai.

En prolongement de cette manifestation Jacques Clamouse a demandé à la commission VTT et à la commission tourisme de se pencher sur l'organisation éventuelle d'une maxi-verte pour les années à venir.

3- Ensemble à Paris :

Il est plus que temps de s'occuper de cette manifestation pour laquelle le rassemblement à Paris est fixé au 02 juin 2024.

Dans un premier temps tous les licenciés du Département vont être contacté pour savoir s'ils désirent participer à cette manifestation en s'appuyant sur le courrier du Coreg Occitanie.

En même temps un groupe de travail a été défini comprenant :

*Jacques Clamouse

*Marylène Clamouse

*Christian Arnold
*Olivier Duchez
*François David
*Didier Molina
*Martine Artiaga

Il va s'occuper de l'organisation de cette manifestation (parcours, hébergements, etc.)

4- L'aide aux clubs en 2024 :

Après discussion il a été décidé :

- De supprimer à partir de l'Assemblée Générale 2023 de supprimer l'aide de 5€ pour les maillots
- De maintenir l'aide pour les moins de 18 ans
- De ramener l'aide pour les ponts café à son niveau antérieur soit une prise en charge des frais engagés avec un maximum de 70€.

5- L'Assemblée Générale 2023 :

Elle se tiendra à Mèze le samedi 18 novembre 2023

Le club de Mèze offrira le café d'accueil aux participants

Didier Molina doit s'entretenir avec M. le Maire de Mèze pour l'apéritif

En cas de refus de la Mairie de le financer c'est le Codep qui s'en chargera.

Voici le menu retenu :

Salade Océane

Encornets farcis

Petits légumes

Plateau de fromage

Tarte tatin

Vin (picpoul) et café compris

La participation demandée sera comme l'année dernière de 28€ par personne.

Par ailleurs Jean-Pierre Legay a rappelé :

- Que les budgets prévisionnels pour 2024 sont à adresser au plus tard le 30 septembre à Philippe Pierrot.
- Que le bilan d'activité de chaque commission est à adresser à JP Legay avant la fin du mois
- Que les convocations doivent être envoyées avant le 18/10/2023

6- Point sur la trésorerie :

Philippe Pierrot a fait un état des comptes. Le Codep s'oriente vers un déficit de 3000€ qui s'explique par le financement de la stèle Vélocio.

7- Les récompenses :

La date limite est fixée au 15/09/2023. Jacques Clamouse s'occupe des demandes qui incombent au Président du Coreg. Concernant le Codep34 chaque membre du comité directeur pourra faire des propositions et remplir la fiche avant de la soumettre au Président du Codep avant le 10 septembre 2023

8- Le challenge Codep :

À ce jour il semblerait que des problèmes existent au niveau de ce challenge. Après une discussion parfois animée il a été décidé de provoquer une réunion restreinte en visio-conférence. La date et les personnes concernées seront prévenues prochainement. L'objectif de cette réunion est de répreciser la mission du responsable, de vérifier les résultats afin de présenter lors de l'AG du Codep un challenge correspondant à notre engagement dans le respect du règlement.

9- Les randonnées en 2024 :

On constate encore cette année une diminution du nombre de randonnées et du nombre de participants. C'est un phénomène général, et il faut engager avec les clubs une réflexion sur ce sujet si possible avant l'AG.

Question : Qui s'en occupe ?

10-La formation :

François David confirme la réunion formation dirigeant qui se tiendra à Bessilles le 30/09/2023. A ce jour le nombre de participants est très faible alors que cette formation est essentielle pour une bonne gestion d'un club. Il va relancer les clubs.

11-La sécurité :

Le nombre d'accidents mortels est en forte augmentation et cette question est essentielle. La FFCT a édité un document « **la charte cyclable** » très bien fait et qu'il faut faire connaître aux pouvoirs publics et aux collectivités.

En parallèle le rôle des délégués sécurité est essentiel afin de faire respecter par nous les cyclistes le Code la Route et les règles de bonne conduite et de courtoisie vis-à-vis des autres usagers.

12-La commission pour l'avenir :

Les travaux de cette commission sont en cours et diverses pistes sont étudiées.

Une synthèse de ce travail sera présenté lors de l'AG du Codep.

13-Questions diverses

Le Codep a pris une part importante dans l'organisation du Séjour Méditerranéen du mois de juin 2023. Ce séjour a été un succès et a été apprécié par les 71 participantes venues de toute l'Occitanie.

Un séjour aux 4 vents va être relancé pour 2024. Guy Estopina va s'en occuper.

Concernant la réalisation de maillots « Codep34 », la discussion reste ouverte.

Fin de la réunion à 20h00.

Le secrétaire



Le Président

